

[CAPD 27]

LE COMPTE-RENDU DU SNU27



SNUipp-FSU 27
6 bis rue de Pannette
BP 611-27006 EVREUX CEDEX
Tél : 02 32 33 58 51 E-mail : snu27@snuipp.fr

COMPTE-RENDU DE LA CAPD DU 29 SEPTEMBRE 2017

QUAND L'IA-DASEN PARLE DU GOUVERNEMENT, C'EST FROMAGE ET DESSERT !

En réponse aux déclarations préalable des 3 syndicats du primaire lors de cette CAPD, l'IA-DASEN nous a éclairé sur la trajectoire suivie par notre ministère : c'est fromage ET dessert. Il allie les valeurs de la République et ses ambitions d'excellences avec la bienveillance et les pédagogies. M. Blanquer et Philippe Meirieu dans un même menu, quelle beau mandat en perspective !

LES DÉPARTS EN STAGE ASH

L'inspection académique de l'Eure a défini trois priorités de formation cette année : la professionnalisation du métier d'enseignant référent, l'autisme et les troubles envahissants du comportement et la conduite de projets inclusifs en SEGPA.

Aucune candidature n'ayant été reçue pour le stage avec la thématique sur le SEGPA, seules 2 priorités sont restées.

Les critères de choix sont les suivants : en premier la priorité départementale, en deuxième le barème et en

troisième la participation récente à d'autres stages ministériels les années précédentes.

Ainsi 2 personnes sont retenues pour participer au stage concernant la professionnalisation du métier d'enseignant référent et 1 personne au stage concernant l'autisme et les troubles envahissants du comportement. Un candidat à ce même stage est mis sur liste complémentaire en attente d'un éventuel financement supplémentaire.

Il a été précisé que les enseignants partant en stage sur la professionnalisation du métier d'enseignant référent auront en retour un devoir de formation auprès de leurs pairs au sein du département.

Les priorités départementales étant le premier critère de sélection, le SNUipp-FSU 27 a demandé à ce qu'il soit précisé aux collègues au moment des candidatures pour qu'ils puissent faire la demande en connaissance de cause.

L'IA-DASEN a validé cette demande.

LES QUESTIONS DIVERSES DU SNUIPP-FSU 27

1°) Remplacements : comment sont organisés les remplacements du mercredi pour les titulaires remplaçants rattachés à une école passée à la semaine scolaire sur 4 jours ? Cette organisation est-elle valable dans toutes les circonscriptions ?

Le ministère a été saisi de cette problématique particulière puisque les astreintes n'existent pas dans l'éducation nationale. La DSDEN est en attente de réponse. La DSDEN n'affirme pas que les enseignants se rendant disponible en attendant seront indemnisés rétroactivement.

COMPTE-RENDU DE LA CAPD DU 29 SEPTEMBRE 2017

2°) Vous nous aviez annoncé l'octroi de 75 ETP pour les AESH qui devait permettre de compenser la perte de 140 emplois aidés. Où en est-on actuellement ? Ces emplois ont-ils été proposés aux CUI en fin de contrat ? A ce jour, combien d'enfants ayant une notification MDPH sont bénéficiaires d'une AVS et combien n'en ont pas encore ?

Au 15 septembre, voici la situation des notifications MDPH :

	Nombre d'enfants ayant une notification	Nombre d'enfants sans AVS
BEF LOUVIERS-VERNON	437	29
BEF BERNAY-PT-AUDEMER	330	41
BEF EVREUX-VERNEUIL	390	52

L'absence d'AVS est dû à un manque de candidats.

Quand des personnes en CUI-CAE arrivent en fin de contrat ET sont éligibles au contrat d'AESH, elles sont orientées pour présenter leur candidature.

Nouvelle organisation pour la gestion des contrats AVS :

Il y a eu une création de poste pour faire une liaison entre le département et la DAPAEC en cas de problème. Il faut que les écoles prennent contact avec les enseignants référents, qui eux feront remonter de manière hebdomadaire à Mme Merkel, la coordinatrice départementale, qui prendra contact avec la DAPAEC.

La DSDEN va rédiger une note pour en informer les directeurs.

3°) Pouvez-vous nous faire un point sur la situation des « sans-poste » ?

Il restait 23 sans postes à la fin de la 3ème phase du mouvement.

Aujourd'hui, il en reste 12.

Ils sont répartis dans les circonscriptions pour apporter de l'aide aux élèves en difficultés ou sont utilisés, plus ou moins provisoirement, comme « maître de soutien spécialisé ».

Ces PE rejoindront un poste de remplacement de congé parental ou longue maladie au fil de l'année.

Deux de ces postes de « maître de soutien spécialisé »

seront laissés en place le plus longtemps possible (école de Garennières et école maternelle de Gasny)

Le SNUipp-FSU précise que les collègues affectés comme maître de soutien scolarisé (notamment des collègues en congé maternité) n'ont pas eu de réponse claire quant à la nature de leur procès verbal. Nous demandons ainsi plus de clarté.

4°) Pouvez-vous nous donner le nombre de FSTG démissionnaires ?

4 FSTG ont démissionné depuis la rentrée. 2 le 7 septembre, 1 le 11 septembre et 1 le 22 septembre.

5°) A quelle hauteur se sont arrêtés les recrutements de la LC ? En cas de démission de collègues de la LC, quelle est la date butoir de recrutement ?

Les recrutements sur la liste complémentaire se sont arrêtés à hauteur des démissions. La date limite de recrutement étant fixée au 1er octobre, il n'y aura plus d'appel sur cette liste.

6°) Suite à la dernière CAPD, le SNUipp-FSU 27 a soulevé le problème des frais de déplacement des stagiaires ? Qu'en est-il ?

La DSDEN s'emmêle un peu les pinceaux sur ce dossier. Deux textes existent et cohabitent mais la DSDEN avec le rectorat traînent des pieds et jouent la montre pour que les frais de déplacement ne soient pas versés au profit uniquement de l'IFF (moins intéressant pour beaucoup).

Les conseils du SNUipp-FSU : faire la demande des frais de déplacement. Vous trouverez [ici](#) les informations concernant le mode de calcul de ces frais.

Nous continuerons de notre côté à réclamer cette possibilité et nous récrivons au rectorat pour que vos demandes soient prises en compte.

COMPTE-RENDU DE LA CAPD DU 29 SEPTEMBRE 2017

7°) Le maire d'Evreux a annoncé dans la presse, son intention de fermer les services publics (dont les écoles) le mercredi 4 octobre. D'autres communes pourraient suivre la même voie (Mousseaux-Neuville par exemple). Que comptez-vous faire ?

Une note de service a été envoyée dans les écoles à ce sujet. Elle précise que les professeurs des écoles doivent être présents dans l'école. Les directeurs doivent anticiper les difficultés et trouver les solutions les mieux adaptées pour assurer la continuité du service public.

Et si les accès de l'école sont bloqués ?

La DSDEN invite les écoles concernées à contacter leur IEN qui avisera selon les cas. Il peut faire intervenir les forces de l'ordre en cas de besoin. L'important restant la sécurité des élèves et des personnels.

Retrouvez le compte-rendu de l'audience avec le Maire d'Evreux sur ce sujet [ici](#).

8°) Suite à notre courrier concernant la journée de solidarité, la question des collègues ayant fait une journée de pré-rentrée supplémentaire, reste en suspens. Quelle est votre position ?

Il a été confirmé que les PE ayant fait une pré-rentrée supplémentaire peuvent la faire valider par leur IEN comme journée de solidarité.

9°) Certaines académies de la zone B (Rennes et Orléans) ont acté un nouveau calendrier scolaire. Si celle de Rouen va dans le même sens, quelles seront les mesures prises pour que les collègues ayant déjà engagé des frais de réservation ne soient pas lésés ?

Selon la DSDEN, il « semblerait » que ce changement de calendrier soit à l'ordre du jour du prochain CAEN (il devait se tenir ce 29 septembre mais a été reporté au 6 octobre faute de quorum).

Il sera alors temps de négocier au sein de cette instance pour que les collègues ayant déjà engagé des frais de réservation puissent se voir accorder des autorisations d'absence. Sans cette condition, il est peu probable que le DASEN accède aux demandes... Comparez sur le SNUipp qui sera présent lors du CAEN pour défendre cette proposition !

10°) Certains bruits courent quant à la non attribution de l'ISAE aux directeurs de SEGPA. Avez-vous des informations à ce sujet ? (Contraire aux textes officiels !)

Pour l'instant, l'administration ne peut pas l'attribuer aux directeurs de SEGPA, il a été demandé de ne pas les mettre en paiement car la DSDEN est en attente de réponses du ministère à ce sujet.

Les disparités de traitement au sein des SEGPA en plus de pertes de salaire sont inacceptables. Le SNUipp-FSU agit nationalement pour faire cesser ces inégalités.

11°) Evaluations CP : puisque le ministre de l'éducation a, comme le souhaitait le SNUipp-FSU, assoupli sa décision en laissant les enseignants de CP la « latitude » d'adapter à leur classe les conditions de passation des évaluations, quel est alors l'intérêt de faire remonter les résultats ?

L'intérêt des remontées est de pouvoir les partager avec les IEN et permettre d'avancer sur la formation spécifique qui pourrait être proposée aux enseignants de CP. Même si, en effet, les évaluations qui ne sont pas calquées sur les évaluations nationales ne seront pas exploitables...

AUTRES QUESTIONS

Direction et notice de vote pour les élections de parents d'élève

Les directeurs n'ayant pas reçu les notices de vote doivent se déplacer pour les récupérer, la DSDEN ne pouvant les distribuer à toutes les écoles.

Formation

Les animations pédagogiques proposées ont été définies en fonction des priorités nationales à décliner selon les spécificités de l'académie.

Dans le cadre des stages de formation, les enseignants remplaçants peuvent-ils être avertis sur la boîte pro plutôt que sur la boîte du directeur ?

La DSDEN va se renseigner auprès des gestionnaires, mais si cela leur engendre une surcharge administrative, cela ne sera pas possible.